

Voici ce qu'il nous dit à ce sujet :

« Ce prospectus, qui porte le titre de *Règles du Collège Royal de Thoissey en Dombes*, a figuré en 1887 dans la vente aux enchères publiques, après décès, de Louis Bouillieux, le libraire-bibliophile autrefois très connu à Lyon. Disputé par plusieurs amateurs, il s'est adjugé à un prix relativement élevé.

« Ce règlement, curieux surtout par des détails sur le costume et les soins de toilette donnés aux élèves, ne peut manquer d'intéresser vivement les anciens élèves et les élèves actuels de cette maison toujours florissante. Je dirai en passant que de mon temps, 1854-1859, l'uniforme était identique à celui des lycées de l'État : Tunique et pantalon à passepoils rouges, képi et ceinturon de cuir verni à plaque dorée.

« La pièce que je vous communique, certainement rare et peut-être unique en raison de sa fragilité de feuille volante, a été imprimée par Perisse, le dernier grand éditeur lyonnais, en 1770. »

Nous donnons plus loin de ce document une reproduction *in-étendo*.

Préalablement nous citerons sur Thoissey un historien contemporain de la fondation de son collège, Cachet de Garnerans, auteur d'un *Abrégé de l'histoire de la Souveraineté de Dombes*, imprimé à Thoissey par Jacques Leblanc, en 1696.

On remarquera, dans les quelques lignes que nous transcrivons, que Thoissey à la fin du dix-septième siècle s'écrivait sans y :

« Thoissei, la seconde ville de Dombe, agréable par sa situation et ses environs; Autrefois très renommée par son château fort qui est à présent démoli, fut bâtie par Guichard-le-Grand (1),

---

(1) Guichard-le-Grand, seigneur de Beaujeu.